



HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ
COMMISSION DE LA TRANSPARENCE

AVIS

31 janvier 2007

Examen du dossier de la spécialité inscrite pour une durée de 5 ans à compter du 28/05/2002 (JO du 19/09/2003)

LECTIL 16 mg, comprimé sécable

Boîte de 45 comprimés (CIP : 352 082-3)

LECTIL 24 mg, comprimé

Boîte de 60 comprimés (CIP : 361 019-9)

Laboratoires BOUCHARA RECORDATI

Bêtahistine (dichlorhydrate)

Liste I

N07CA01

Date de l'AMM :

LECTIL 16 mg, comprimé sécable : 13 juillet 1999

LECTIL 24 mg, comprimé : 12 janvier 2004

Motif de la demande : Renouvellement d'inscription sur la liste des spécialités pharmaceutiques remboursables aux assurés sociaux.

Indication Thérapeutique : Traitement symptomatique du vertige itératif avec ou sans signe cochléaire.

Posologie : cf. R.C.P.

Réévaluation du Service Médical Rendu¹ :

Les données fournies par le laboratoire ne sont pas susceptibles de modifier les conclusions de l'avis précédent de la Commission de la Transparence.

Les données acquises de la science sur les pathologies concernées et ses modalités de prise en charge ont été prises en compte. Elles ne sont pas susceptibles de modifier le service médical rendu par rapport à celui mentionné dans le précédent avis de la Commission de la Transparence.

Le service médical rendu par ces spécialités reste modéré dans l'indication de l'A.M.M.

Avis favorable au maintien de l'inscription sur la liste des spécialités remboursables aux assurés sociaux dans les indications et aux posologies de l'A.M.M.

Conditionnements : Ils sont adaptés aux conditions de prescription.

Taux de remboursement : 35 %

Direction de l'Evaluation des Actes et Produits de Santé

¹ Vertiges chez l'adulte : stratégies diagnostiques, place de la rééducation vestibulaire. ANAES 1997